



Affaires mondiales  
Canada

Global Affairs  
Canada

Canada



LE BUREAU DE L'ÉCONOMISTE EN CHEF

## Retombées économiques de l'ALE Canada-Colombie



## Aperçu

L'année 2021 marque le dixième anniversaire de la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie (ALE Canada-Colombie) qui est entré en vigueur le 15 août 2011. Bien que les réductions tarifaires promises dans l'accord ne soient pas encore pleinement mises en œuvre, les exportateurs canadiens ont déjà bénéficié de la réduction ou de l'élimination des droits de douane sur la quasi-totalité de leurs exportations vers la Colombie<sup>1</sup>. La mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie assure également un environnement commercial plus prévisible et plus transparent, et davantage fondé sur des règles pour les entreprises et les investisseurs canadiens<sup>2</sup>.

La période de 10 ans qui a suivi la mise en œuvre de l'accord a fourni suffisamment de faits et de données pour qu'une évaluation approfondie et objective de l'ALE Canada-Colombie puisse maintenant être réalisée afin de déterminer si l'accord a produit ses avantages et réalisé son potentiel. Ce rapport examine les performances commerciales des deux partenaires en comparant la période pré-ALE Canada-Colombie (avant 2011) à la période post-ALE Canada-Colombie (à partir de 2012), en mettant l'accent sur les avancées commerciales depuis la mise en œuvre et l'effet des réductions tarifaires<sup>3</sup>.

## Économies canadienne et colombienne

La taille économique du Canada est environ cinq fois supérieure à celle de la Colombie sur le plan du produit intérieur brut (PIB, figure 1). Dans l'ensemble, le Canada et la Colombie étaient tous deux sur la voie de la croissance économique lorsque l'ALE Canada-Colombie a été ratifié. Le Canada a connu un certain recul en 2015-2016, mais a retrouvé une dynamique de croissance par la suite. La situation était similaire pour la Colombie, bien qu'à une échelle plus réduite. Les deux pays sont des économies exportatrices de matières premières qui ont été confrontées à une multitude de baisses des prix des matières premières au cours de la dernière décennie, ce qui a considérablement affecté la croissance de leurs échanges respectifs. Par rapport à 2014, les prix mondiaux des produits de base en 2019 et en 2020 étaient respectivement inférieurs de 38 % et 56 %. Comme le montre la figure 2, le prix des produits de

---

<sup>1</sup> L'élimination tarifaire progressive dans le cadre de l'ALE Canada-Colombie serait achevée (à l'exception de quelques produits agricoles) pour le Canada à l'an 17 et pour la Colombie à l'an 22.

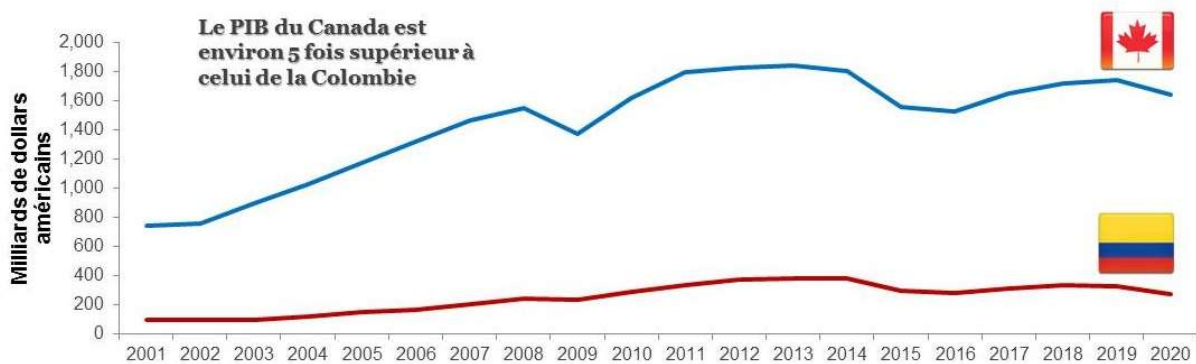
<sup>2</sup> [https://www.international.gc.ca/media\\_commerce/comm/news-communiques/2011/230.aspx?lang=fra](https://www.international.gc.ca/media_commerce/comm/news-communiques/2011/230.aspx?lang=fra)

<sup>3</sup> Les performances commerciales sont comparées sur une base annuelle et l'année 2011 n'est pas incluse, car l'ALE Canada-Colombie a été mis en œuvre en milieu d'année.



base énergétiques a brusquement chuté en 2014 et ne s'est que légèrement redressé à partir de 2016. Cette baisse des prix des produits de base, en particulier des prix du pétrole, a posé de sérieux problèmes aux économies qui dépendent fortement des exportations de produits de base.

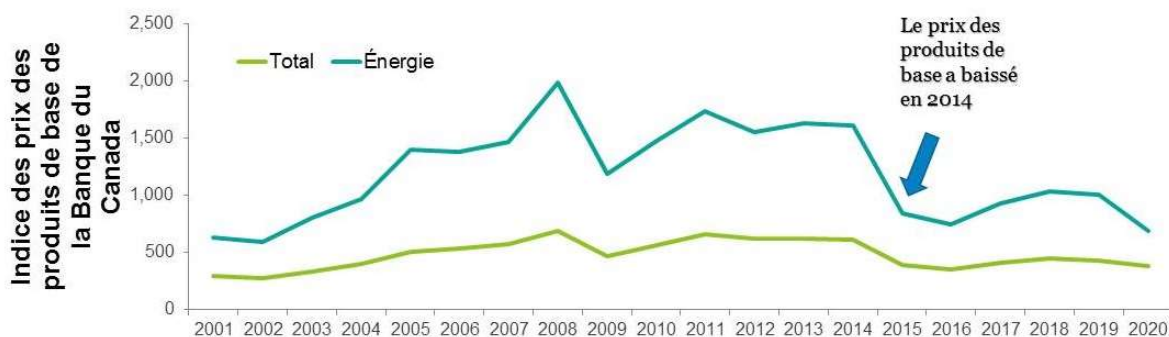
**Figure 1: PIB du Canada et de la Colombie, 2001-2020, en milliards de dollars américains**



Données : Banque mondiale

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

La baisse des prix des produits de base a entraîné d'importantes fluctuations des taux de change qui ont aggravé davantage la situation économique. Le dollar canadien s'est déprécié de plus de 25 % par rapport au dollar américain en termes nominaux depuis 2012; et le peso colombien s'est également déprécié d'environ 51 % sur la même période (figure 3). Après une brève stabilisation de 2016 à 2018, le dollar canadien a de nouveau légèrement plongé en 2019, tandis que le peso colombien a continué de se déprécier par rapport au dollar américain. Ces fluctuations du taux de change peuvent affaiblir la capacité des économies orientées vers l'exportation à acheter des biens étrangers.

**Figure 2: Indices des prix des produits de base de la Banque du Canada, 2001-2020**

Données : Banque du Canada

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

## L'économie canadienne

Le Canada a été classé 10<sup>e</sup> économie par la Banque mondiale avec un PIB de 2,30 trillions de dollars (1,74 trillion de dollars américains)<sup>4</sup> et une population de 37,6 millions d'habitants en 2019<sup>5</sup>. Son PIB par habitant s'élevait à 61 289 dollars (46 326 dollars américains)<sup>6</sup>. Le Canada a peu d'obstacles au commerce et à l'investissement, ce qui en fait l'une des économies les plus ouvertes du monde.

En 2019, le commerce total des biens et services du Canada a représenté environ 65 % du PIB du pays<sup>7</sup>. En fait, le commerce de marchandises du Canada avec le monde a augmenté depuis le début des années 2000, mais les importations et les exportations ont profondément diminué en 2008. Par la suite, la dynamique de croissance du début des années 2000 avait repris en 2010, les exportations et les importations semblent être le plus souvent en phase l'une avec l'autre, évoluant étroitement dans leur croissance et leur déclin. De 2001 à 2020, les exportations totales de marchandises du Canada ont augmenté à un taux annuel de 2,0 %, tandis que les importations totales de marchandises ont augmenté de près de 3,1 %. Même si

<sup>4</sup> Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?locations=CA>

<sup>5</sup> Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL?locations=CA>

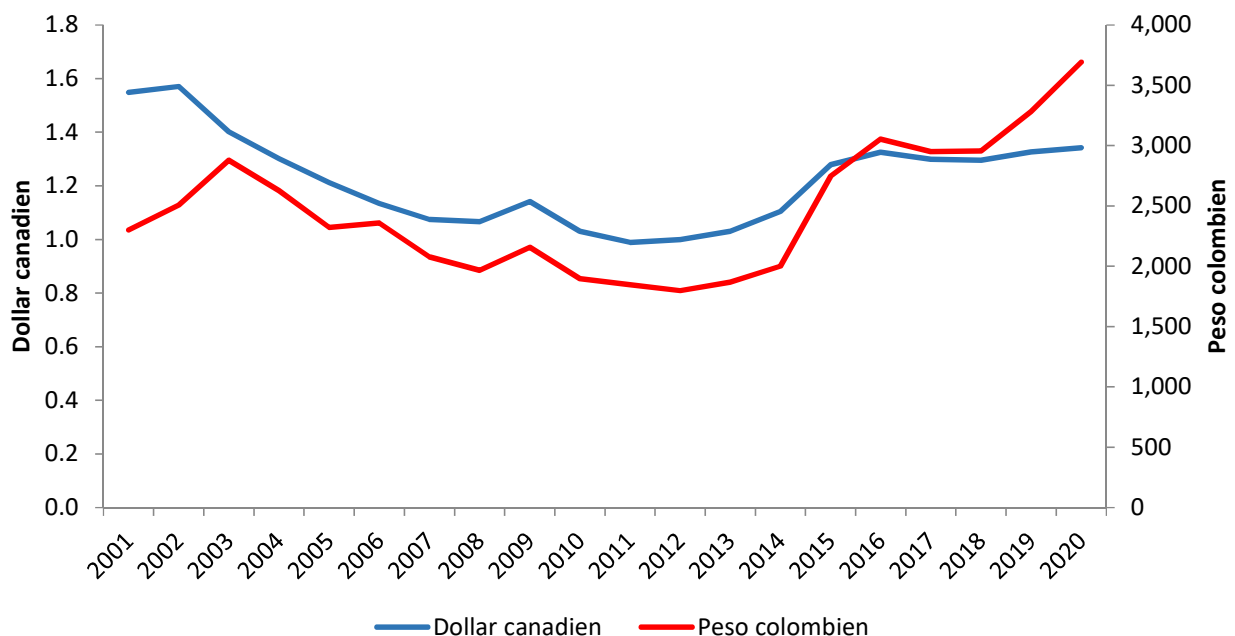
<sup>6</sup> Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.CD?locations=CA>

<sup>7</sup> Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/NE.TRD.GNFS.ZS?locations=CA>



le Canada commerce avec de nombreux pays, les États-Unis restent son principal partenaire commercial, car plus de 75 % de ses exportations de marchandises sont destinées à ce marché.

**Figure 3: Taux de change du dollar canadien et du peso colombien par rapport au dollar américain, 2001-2020**



Données : Banque du Canada, Banco de la República  
Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

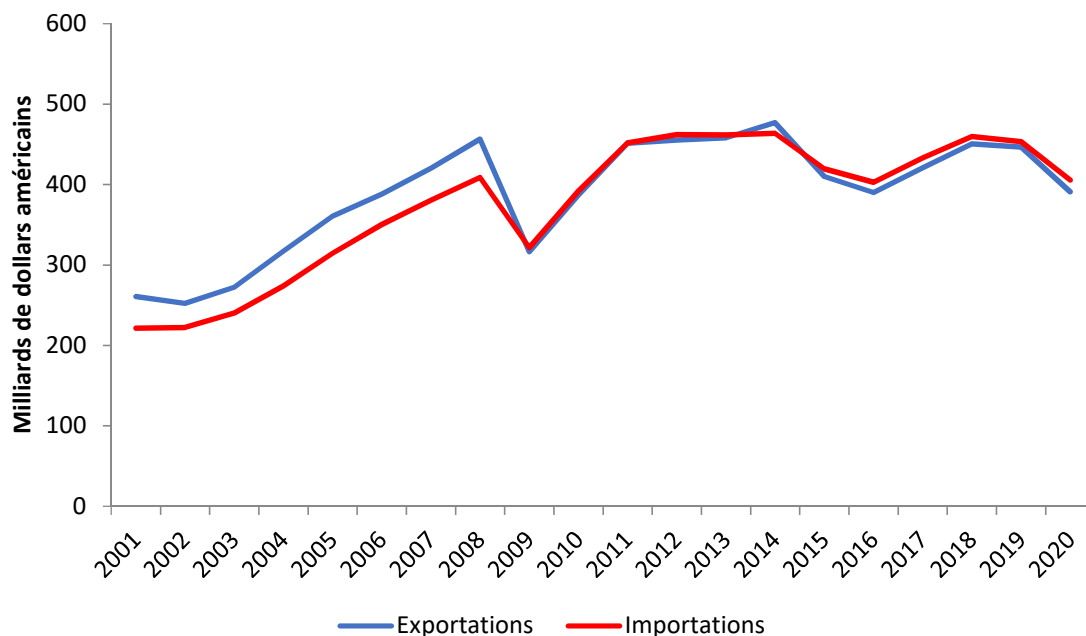
Les industries productrices de services sont les principaux secteurs de l'économie canadienne, représentant 70,8 % du PIB du Canada en 2019, et employant 79,3 % de la main-d'œuvre canadienne totale. Au cours de la dernière décennie, la part des services dans le PIB du Canada a augmenté de façon constante alors que l'importance des autres secteurs dans le PIB canadien a diminué.

L'économie canadienne s'est développée à un taux annuel moyen de 2,1 % (PIB réel) au cours de la dernière décennie. Cependant, en tant que grand producteur de matières premières, le Canada a également été l'une des économies développées les plus durement touchées par la baisse des prix des matières premières. Le secteur de l'énergie, qui représentait un cinquième



du total des exportations canadiennes de marchandises, a été le plus touché ces dernières années. Au cours des dernières années, les exportations internationales du Canada ont pour la plupart connu une croissance favorable, sauf dans le secteur des ressources naturelles. En fait, tant les exportations que les importations ont atteint leur niveau maximal en 2019 avant la pandémie.

**Figure 4: Commerce de marchandises du Canada avec le monde, 2001-2020, en milliards de dollars américains**



Données : Atlas du commerce mondial

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

## L'économie colombienne

Forte d'une population de 50,4 millions d'habitants, la Colombie est le troisième pays en importance d'Amérique latine sur le plan de la population après le Brésil et le Mexique<sup>8</sup>. Son impressionnante croissance économique au cours des deux dernières décennies peut être attribuée aux politiques économiques favorables au marché, à l'amélioration de la sécurité intérieure et à une gestion budgétaire prudente, avec un régime de ciblage de l'inflation et des

<sup>8</sup> Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL>



taux de change flexibles. Ces politiques ont permis au pays de connaître une croissance économique constante. Le PIB de la Colombie a augmenté de 229,3 %, passant de 98,2 milliards de dollars américains en 2001 à 323,4 milliards de dollars américains en 2019<sup>9</sup>.

L'économie colombienne dépend énormément des exportations de produits énergétiques et de produits agricoles. Grâce aux 17 ALE qu'elle a signés depuis 1994, dont certains avec des économies majeures comme les États-Unis et l'UE, la Colombie a réussi à renforcer sa position en tant que fournisseur mondial majeur de café, de fleurs coupées, de bananes et de combustibles minéraux. Cependant, en tant que fournisseur majeur de combustibles minéraux, elle est fortement exposée aux grandes fluctuations des prix des produits de base. La baisse des prix des produits de base depuis 2014 a été le principal facteur de la chute du PIB de la Colombie par rapport au sommet de 382,1 milliards de dollars américains atteint en 2013.

En 2019, la Colombie connaissait également un taux de chômage élevé, lui qui s'établissait à près de 10 %<sup>10</sup>. La faible productivité du pays peut être attribuée à un important déficit d'infrastructures et à un faible niveau de compétences. Néanmoins, la Colombie a continué à améliorer et à soutenir sa croissance économique en supprimant les obstacles au commerce.

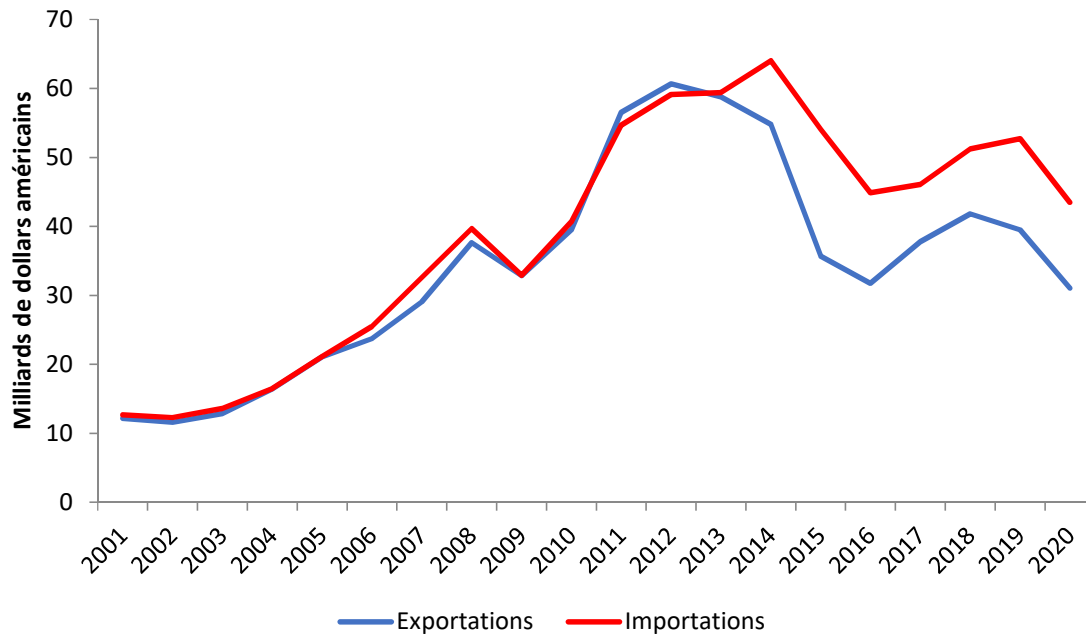
---

<sup>9</sup> Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD>

<sup>10</sup> Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS>



**Figure 5: Commerce de marchandises de la Colombie avec le monde, 2000-2019, en milliards de dollars américains**



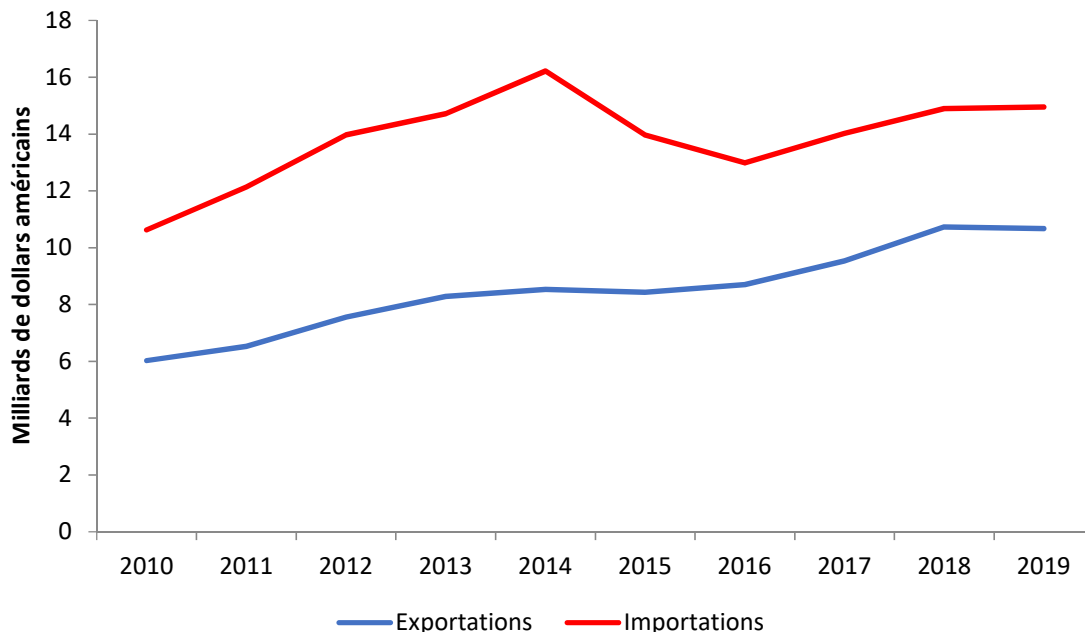
Données : Atlas du commerce mondial

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

De 2001 à 2012, le commerce de la Colombie avec le monde a connu une tendance à la hausse. En 2012, le total des exportations colombiennes a atteint un sommet de 60,7 milliards de dollars américains, tandis que le total des importations a atteint un sommet de 64,0 milliards de dollars américains en 2014. Après la baisse des prix des produits de base en 2014, les exportations colombiennes vers le monde ont chuté assez fortement, probablement en raison de la baisse des prix des produits de base (figure 5). Une observation intrigante est que la baisse des prix des produits de base qui a réduit les exportations colombiennes n'a pas trop freiné ses achats de biens étrangers. Autre phénomène intéressant, la Colombie n'a pas semblé financer ses importations par des exportations, puisqu'elle a importé plus qu'elle n'a exporté, tant en biens qu'en services, depuis 2014. Comme le montrent les figures 5 et 6, le commerce bilatéral de biens et de services de la Colombie présente un schéma similaire, les importations étant plus importantes que les exportations ces dernières années.



**Figure 6: Commerce de services de la Colombie avec le monde, 2000-2019, en milliards de dollars américains<sup>11</sup>**



Données : Fonds monétaire international

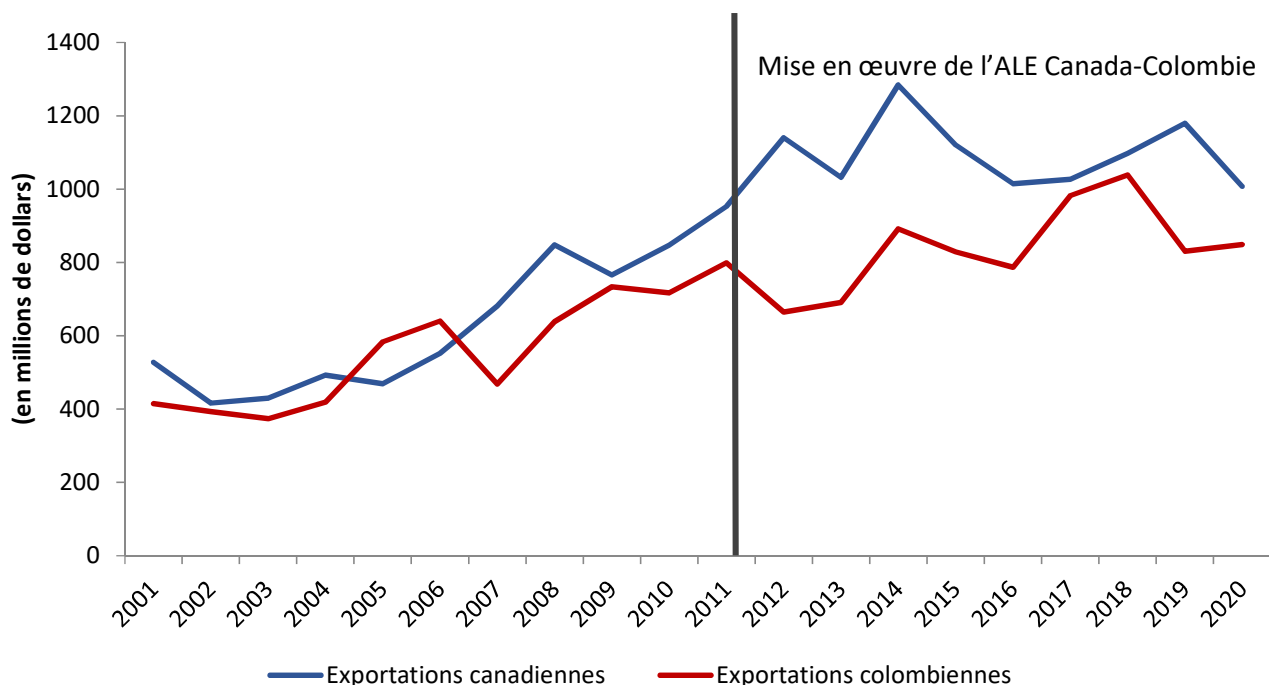
Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

## Commerce bilatéral de marchandises dans le cadre de l'ALE Canada-Colombie

De 2010, année précédant l'entrée en vigueur de l'ALE Canada-Colombie, à 2019, le commerce de marchandises n'a cessé d'augmenter entre les deux pays partenaires. Le commerce total de marchandises entre le Canada et la Colombie a atteint un niveau record de 2,1 milliards de dollars en 2018, mais a légèrement diminué pour atteindre 2,0 milliards de dollars en 2019 (figure 7). Cette baisse est due à la diminution des exportations colombiennes vers le Canada au cours du dernier trimestre de 2019. Malgré cela, si l'on compare avec le niveau antérieur à l'ALE Canada-Colombie en 2010, le commerce total de marchandises entre le Canada et la Colombie en 2019 avait augmenté de 28,5 %.

<sup>11</sup> <https://data.imf.org/?sk=7A51304B-6426-40C0-83DD-CA473CA1FD52&slid=1390030341854>

**Figure 7: Commerce de marchandises entre le Canada et la Colombie, 2001-2020, en millions de dollars**



Données : Atlas du commerce mondial

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

Les exportations canadiennes vers la Colombie ont connu une augmentation impressionnante, atteignant près de 1,2 milliard de dollars en 2019 par rapport au niveau antérieur à l'ALE Canada-Colombie de 847,6 millions de dollars en 2010, soit une augmentation de 39,2 % (figure 7). De 2010 à 2019, les exportations du Canada vers la Colombie ont augmenté à un taux de croissance annuel moyen de 4,5 %. D'autre part, les exportations colombiennes vers le Canada ont augmenté d'environ 15,8 %, passant du niveau antérieur à l'ALE Canada-Colombie de 717,3 millions de dollars en 2010 à 830,4 millions de dollars en 2019.

En 2020, la COVID-19 a eu un impact négatif sur le commerce mondial, car de nombreuses expéditions internationales ont été interrompues dans de nombreux pays. Le commerce entre le Canada et la Colombie a également connu des baisses bidirectionnelles : le commerce total a diminué d'environ 7,7 %, passant d'environ 2,0 milliards de dollars en 2019 à environ 1,9 milliard de dollars en 2020. Toutefois, cette baisse a été principalement attribuée à la diminution des exportations canadiennes vers la Colombie (figure 7).



## Croissance des exportateurs

Les entreprises engagées dans le commerce bilatéral Canada-Colombie sont principalement des petites et moyennes entreprises (PME), qui comptent de 0 à 499 employés par entreprise. Sur les 810 entreprises canadiennes qui ont exporté vers la Colombie en 2010, 695 d'entre elles (85,8 %) étaient des PME. La mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie semble encourager les entreprises de ce groupe à s'engager davantage dans l'exportation vers la Colombie. En 2019, le nombre de PME exportant vers la Colombie est passé à 828 sur 926 exportateurs (89,4 %). Toutefois, le nombre de grands exportateurs (500 employés et plus) a diminué assez fortement entre 2010 et 2019, de plus de 14 % (tableau 1). La tendance voulant qu'un plus grand nombre de PME s'engage dans le commerce avec la Colombie est similaire en ce qui concerne les importations. En 2010, 1 312 des 1 506 entreprises (87,1 %) qui importaient de Colombie étaient des PME, tandis qu'en 2019, 1 558 des 1 783 entreprises étaient des PME (87,4 %), ce qui représente une augmentation de plus de 18 % (tableau 1).

**Tableau 1: Entreprises canadiennes exportant vers et important de la Colombie, avant et après l'ALE Canada-Colombie**

	Taille de l'entreprise	2010	2019	2020	Croissance 2010-2019 (%)	Croissance 2010-2020 (%)
Exportateurs	Petits et moyens	695	828	707	19,1	1,7
	Grands	115	98	88	-14,8	-23,5
	Total	810	926	795	14,3	-1,9
Importateurs	Petits et moyens	1 132	1 558	1 375	18,8	4,8
	Grands	194	225	199	16,0	2,6
	Total	1 506	1 783	1 574	18,4	4,5

Données : Statistique Canada






Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada



## Performance sectorielle

Les produits agricoles ont représenté pas moins de 51,6 % du total du commerce bilatéral de marchandises entre le Canada et la Colombie en 2019. Le commerce des produits agricoles a augmenté de 60,6 % en 2019 par rapport au niveau antérieur à l'ALE Canada-Colombie en 2010; une grande partie de cette croissance peut être attribuée à l'augmentation des exportations canadiennes de produits agricoles vers la Colombie. Entre 2010 et 2019, les exportations canadiennes de céréales, de légumes comestibles et de viandes vers la Colombie sont celles qui ont augmenté de la façon la plus marquée en ce qui concerne les produits agricoles. Après l'entrée en vigueur de l'ALE Canada-Colombie, la croissance des échanges de produits non agricoles en 2019 a été plutôt modérée; les échanges de ces produits affichant uniquement une hausse de 5,8 % par rapport au niveau de 2010, avant l'entrée en vigueur de l'ALE Canada-Colombie (tableau 2).

**Tableau 2: Commerce total de marchandises entre le Canada et la Colombie, secteurs à plus forte croissance, en millions de dollars<sup>12</sup>**

	2010	2019	2020	Croissance 2010-2019 (%)	Croissance 2010-2020 (%)
<b>Produits agricoles</b>	646	1 037	1 123	60,6	73,8
<b>Produits non agricoles</b>	919	972	732	5,8	-20,2
 Céréales	187	421	458	125,7	145,3
 Café et thé	169	252	280	49,7	66,4
 Plantes et arbres vivants	70	107	88	51,8	25,0
 Produits pharmaceutiques	26	61	55	131,4	110,9
 Plastique	33	53	53	60,2	57,8

<sup>12</sup> Le classement des principaux secteurs exportateurs est basé sur la croissance absolue entre 2010 et 2019.



Données : Atlas du commerce mondial

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

Au niveau sectoriel, les plus fortes augmentations en valeur absolue du commerce total de marchandises entre le Canada et la Colombie entre 2010 et 2019 ont eu lieu dans les céréales (chapitre 10 du Système harmonisé), le café et les thés (chapitre 9 du SH), les arbres et plantes vivants (chapitre 6 du SH), les produits pharmaceutiques (chapitre 30 du SH) et les plastiques (chapitre 39 du SH)<sup>13</sup>. Il convient de noter que le commerce d'arbres et de plantes vivants résultait entièrement des exportations de la Colombie vers le Canada. Ces cinq chapitres représentaient ensemble 44,5 % du commerce total entre le Canada et la Colombie en 2019 (tableau 2).

En 2020, cependant, alors que le Canada et la Colombie continueront de commercer fortement dans ces cinq chapitres, sous l'influence négative de la pandémie de COVID-19, le commerce des légumes comestibles (chapitre 7 du SH) et des préparations comestibles diverses (chapitre 21 du SH) supplantera les arbres et plantes vivants et les plastiques dans les cinq principaux secteurs de produits transigés, avec une augmentation de 52,5 % (ou 33,4 millions de dollars) et 188,3 % (ou 21,3 millions de dollars) respectivement en 2020 par rapport à 2010.

---

<sup>13</sup> SH fait référence au Système harmonisé.

**Tableau 3: Secteurs ayant connu la plus forte croissance des exportations, en millions de dollars<sup>14</sup>**






## Exportations du Canada vers la Colombie

	2010	2019	2020	Croissance 2010-2019 (%)	Croissance 2010-2020 (%)
<b>Produits agricoles</b>	288	548	599	90,1	107,8
<b>Produits non agricoles</b>	559	631	409	12,9	-26,9
 Céréales	187	421	458	125,7	145,3
 Combustibles minéraux et huiles minérales	15	75	3	409,1	-78,8
 Produits pharmaceutiques	23	56	50	142,9	116,3
 Équipement médical	11	27	17	138,4	47,9
 Préparations alimentaires diverses	2	16	18	889,3	977,3

<sup>14</sup> Le classement des principaux secteurs exportateurs est basé sur la croissance absolue entre 2010 et 2019.



## Exportations de la Colombie vers le Canada

	2010	2019	2020	Croissance 2010- 2019 (%)	Croissance 2010- 2020 (%)
<b>Produits agricoles</b>	358	490	524	36,9	46,5
<b>Produits non agricoles</b>	359	340	323	-5,2	-10,0
 Café et thé	169	252	280	49,7	66,4
 Plantes et arbres vivants	70	107	88	51,8	25,0
 Produits du fer et de l'acier	1	17	9	1 195,1	575,3
 Poisson et crustacés	1	12	18	912,8	1 383,5
 Machines électriques	1	9	12	550,8	802,6

Données : Atlas du commerce mondial

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

Les exportations canadiennes vers la Colombie de céréales (chapitre 10 du SH), de combustibles minéraux et d'huiles minérales (chapitre 27 du SH), de produits pharmaceutiques (chapitre 30 du SH), d'équipement médical (chapitre 90 du SH) et de préparations comestibles diverses (chapitre 21 du SH) sont celles qui ont le plus augmenté en 2019 par rapport aux niveaux antérieurs à l'ALE Canada-Colombie en 2010. Cependant, en 2020, sous l'influence de la pandémie de COVID-19, seules les exportations de céréales et de préparations comestibles ont continué à progresser (tableau 3).

Les exportations colombiennes vers le Canada qui ont le plus augmenté en 2019 par rapport à la période précédant l'entrée en vigueur de l'ALE Canada-Colombie comprennent le café et le thé (chapitre 9 du SH), les arbres et plantes vivants (chapitre 6 du SH), les produits du fer et de l'acier (chapitre 73 du SH), les poissons et les crustacés (chapitre 3 du SH) et les machines électriques (chapitre 85 du SH). Parmi ces cinq secteurs, les exportations d'arbres et de plantes vivants et de produits du fer ou de l'acier ont sensiblement diminué en 2020, tandis que les





exportations colombiennes vers le Canada dans les trois autres secteurs ont continué de croître (tableau 3).

## Commerce passible de droits de douane et en franchise de droits de douane dans le cadre de l'ALE Canada-Colombie

L'ensemble du commerce des marchandises comprend des échanges en franchise de droits et des échanges passibles de droits de douane. Ces dernières sont soumises aux droits de la nation la plus favorisée (NPF), qui sont généralement réduits à la franchise de droits dans le cadre des ALE. Ainsi, presque tous les produits passibles de droits de douane échangés entre le Canada et la Colombie devraient voir leurs droits supprimés dans le cadre de l'ALE Canada-Colombie (à moins qu'ils ne soient exemptés des engagements de l'ALE Canada-Colombie). En d'autres mots, l'augmentation du commerce passible de droits peut refléter la mesure dans laquelle les avantages d'un ALE se concrétisent, car les taux préférentiels inférieurs encouragent le commerce qui était auparavant peu dynamique.

En 2019, environ 29,8 % des exportations totales de marchandises canadiennes vers la Colombie étaient passibles de droits. Par rapport à 2010, les exportations canadiennes vers la Colombie passibles de droits de douane ont chuté de 49,7 % pour s'établir à 351 millions de dollars en 2019 (tableau 4)<sup>15</sup>. Les exportations canadiennes passibles de droits de douane suivantes vers la Colombie ont affiché la meilleure performance en 2019 : légumes comestibles (chapitre 7 du SH), produits pharmaceutiques (chapitre 30 du SH), aéronefs et pièces d'aéronefs (chapitre 88 du SH), véhicules automobiles et pièces pour véhicule automobile (chapitre 87 du SH) et machines (chapitre 84 du SH) (tableau 5). Ces cinq chapitres du SH représentaient 67,1 % des exportations totales passibles de droits de douane vers la Colombie.

Pendant la pandémie de COVID-19, les exportations canadiennes passibles de droits de douane vers la Colombie en 2020 ont diminué de 22,2 % par rapport à 2019 pour atteindre 273 millions de dollars (tableau 4). En 2020, les légumes comestibles (chapitre 7 du SH), les produits pharmaceutiques (chapitre 30 du SH) et les machines (chapitre 84 du SH) sont restés les principales exportations donnant lieu à des droits. Toutefois, parmi les principales

---

<sup>15</sup> Une discussion détaillée sur le changement de la composition des exportations passibles de droits de douane et en franchise de droits suit.





exportations, les préparations comestibles (chapitre 21 du SH) et les articles en caoutchouc (chapitre 39 du SH) ont supplanté les aéronefs et les pièces d'aéronefs ainsi que les véhicules automobiles et pièces pour véhicule automobile.

**Tableau 4: Commerce passible de droits de douane et en franchise de droits de douane entre le Canada et la Colombie, 2010 et 2019, en millions de dollars<sup>1617</sup>**

## Exportations du Canada vers la Colombie

	2010	2019	2020	Croissance 2010- 2019 (\$)	Croissance 2010- 2019 (%)
<b>Passible de droits</b>	698	351	273	-347	-49,7
<b>En franchise de droits</b>	138	828	734	690	499,4
<b>Total</b>	836	1 179	1 007	343	41,0

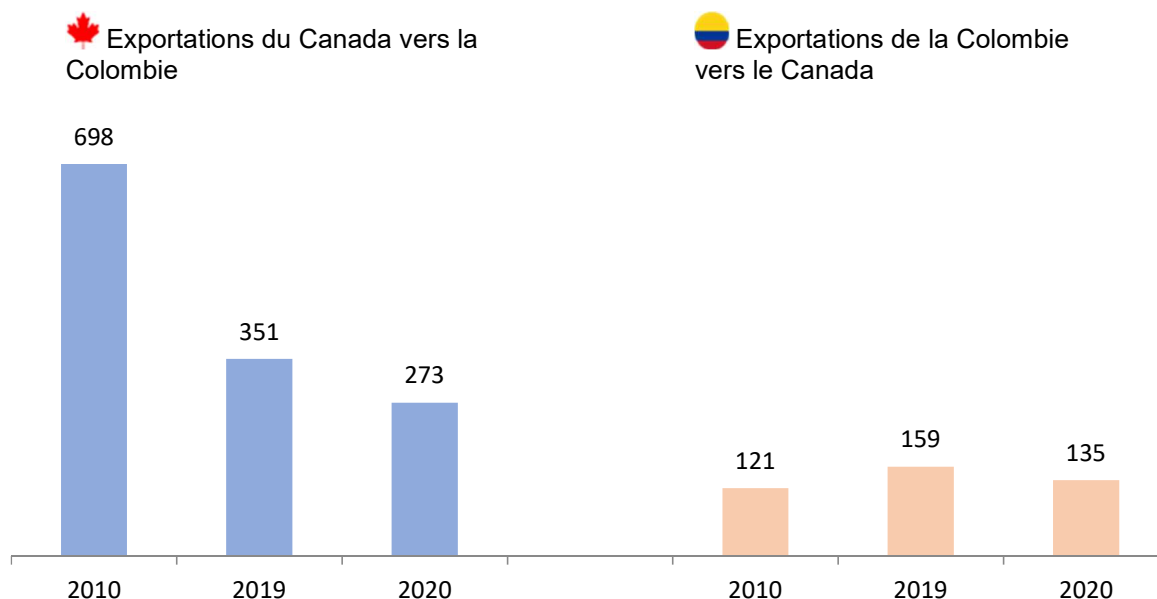
## Exportations de la Colombie vers le Canada

	2010	2019	2020	Croissance 2010- 2019 (\$)	Croissance 2010- 2019 (%)
<b>Passible de droits</b>	121	159	135	38	31,6
<b>En franchise de droits</b>	596	671	714	75	12,6
<b>Total</b>	717	830	849	113	15,8

Données : Atlas du commerce mondial, Gouvernement de la Colombie, Statistique Canada  
Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

<sup>16</sup> Le tableau reflète le montant des échanges passibles de droits de douane et en franchise de droits entre le Canada et la Colombie en fonction des classifications tarifaires réelles de 2010, de 2019 et de 2020.

<sup>17</sup> Les chapitres 98 et 99 des listes tarifaires sont exclus de tous les calculs des échanges passibles de droits de douane et en franchise de droits, car ils sont exclus dans l'ALE Canada-Colombie.

**Figure 8: Exportations passibles de droits de douane, en millions de dollars**

Données : Atlas du commerce mondial  
 Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

Par rapport à 2010, les exportations passibles de droits de douane de la Colombie vers le Canada ont augmenté de 31,4 % pour atteindre 159 millions de dollars en 2019 (ce qui représente 16,9 % des exportations totales de marchandises de la Colombie vers le Canada). Les principales exportations colombiennes passibles de droits de douane vers le Canada en 2019 comprennent les arbres et plantes vivants (chapitre 6 du SH), le sucre et les confiseries (chapitre 17 du SH), les vêtements (chapitres 61 et 62 du SH) et les articles en pierre et en ciment (chapitre 68 du SH). Les exportations passibles de droits de douane de ces cinq chapitres du SH représentaient jusqu'à 83,9 % du total des exportations passibles de droits colombiennes. En 2020, les arbres vivants ont continué d'être la principale exportation passible de droits de la Colombie vers le Canada, même si la quantité exportée a diminué de plus de 17 % (tableau 5).

Le tableau 5 montre que la valeur des exportations canadiennes passibles de droits de douane de machines en 2019 a diminué par rapport à 2010, ce qui est dû aux réductions tarifaires unilatérales plutôt qu'à une baisse réelle des exportations passibles de droits de douane de machines canadiennes.








Tableau 5: Principales exportations passibles de droits de douane, 2010, 2019 et 2020, en millions de dollars<sup>18</sup>

## Exportations du Canada vers la Colombie

	2010	2019	2020	Croissance 2010- 2019 (%)	Croissance 2010- 2020 (%)
 Légumes comestibles	63	77	94	22,0	50,1
 Produits pharmaceutiques	23	55	49	136,3	112,5
 Aéronefs et pièces d'aéronef	2	51	1	2 744,5	-61,9
 Véhicules automobiles et pièces pour véhicule automobile	17	33	10	97,0	-43,1
 Machines	114	20	15	-82,5	-86,7

## Exportations de la Colombie vers le Canada

	2010	2019	2020	Croissance 2010- 2019 (%)	Croissance 2010- 2020 (%)
 Plantes et arbres vivants	70	106	87	50,8	23,7
 Sucre et confiserie	17	9	5	-47,3	-69,3
 Vêtements, en bonneterie	3	7	6	166,7	107,1
 Vêtements, autres qu'en bonneterie	4	7	4	67,8	-15,4
 Articles en pierre et en ciment	4	5	5	29,4	39,9

Données : Atlas du commerce mondial, Gouvernement de la Colombie, Agence des services frontaliers du Canada  
Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

<sup>18</sup> Les principaux secteurs exportateurs sont classés en fonction du classement de 2019.



La forte baisse des exportations canadiennes passibles de droits de douane vers la Colombie en 2019 par rapport à 2010 était en partie le résultat de la réduction unilatérale des droits de douane par la Colombie en 2012, lorsque plus de 3 000 codes SH passibles de droits de douane sont devenus en franchise de droits (ce dont il sera question plus loin). En d'autres termes, la plupart des exportations du Canada vers la Colombie qui auraient pu bénéficier des réductions tarifaires prévues par l'ALE Canada-Colombie avaient déjà été transformées en exportations en franchise de droits, avec des droits de la NPF nuls. Cela minimise quelque peu l'avantage évident des réductions tarifaires préférentielles pour le Canada dans le cadre de l'ALE Canada-Colombie.

Le tableau 6 montre la croissance du commerce passible de droits par marge de préférence sur la base des droits de douane de 2019. Le commerce selon toutes les marges de préférences a augmenté, à l'exception des exportations colombiennes vers le Canada dans la catégorie « réduction tarifaire de 0 à 5 points de pourcentage ». Pour les exportations canadiennes vers la Colombie, la plus forte croissance se situe dans la catégorie « réduction tarifaire de 5 à 10 points de pourcentage », qui a augmenté de plus de 40 % en 2019 par rapport à 2010. En revanche, pour les exportations colombiennes vers le Canada, la plus forte croissance se situe dans la catégorie « Plus de 10 points de pourcentage de réduction tarifaire » qui a augmenté de plus de 100 % en 2019 par rapport à 2010.

**Tableau 6: Commerce par marge de préférence, 2010 et 2019, en millions de dollars<sup>1920</sup>**

### Exportations du Canada vers la Colombie

Marge préférentielle (points de pourcentage)	2010	2019	Croissance 2010-2019 (\$)	Croissance 2010-2019 (%)
En franchise de droits	576	825	249	43,3
0 à 5	86	120	33	38,8
5 à 10	64	91	27	41,4
Plus de 10	110	142	31	28,5
<b>Touché</b>	<b>261</b>	<b>352</b>	<b>91</b>	<b>35,1</b>
<b>Non touché</b>	<b>587</b>	<b>828</b>	<b>241</b>	<b>41,0</b>

### Exportations de la Colombie vers le Canada

Marge préférentielle (points de pourcentage)	2010	2019	Croissance 2010-2019 (\$)	Croissance 2010-2019 (%)
En franchise de droits	602	671	69	11,5
0 à 5	16	11	-4	-27,5
5 à 10	67	81	15	22,0
Plus de 10	33	67	34	101,1
<b>Touché</b>	<b>115</b>	<b>159</b>	<b>44</b>	<b>38,0</b>
<b>Non touché</b>	<b>602</b>	<b>672</b>	<b>70</b>	<b>11,6</b>

Données : Statistique Canada, Gouvernement de la Colombie, Agence des services frontaliers du Canada, World Integrated Trade Solutions

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

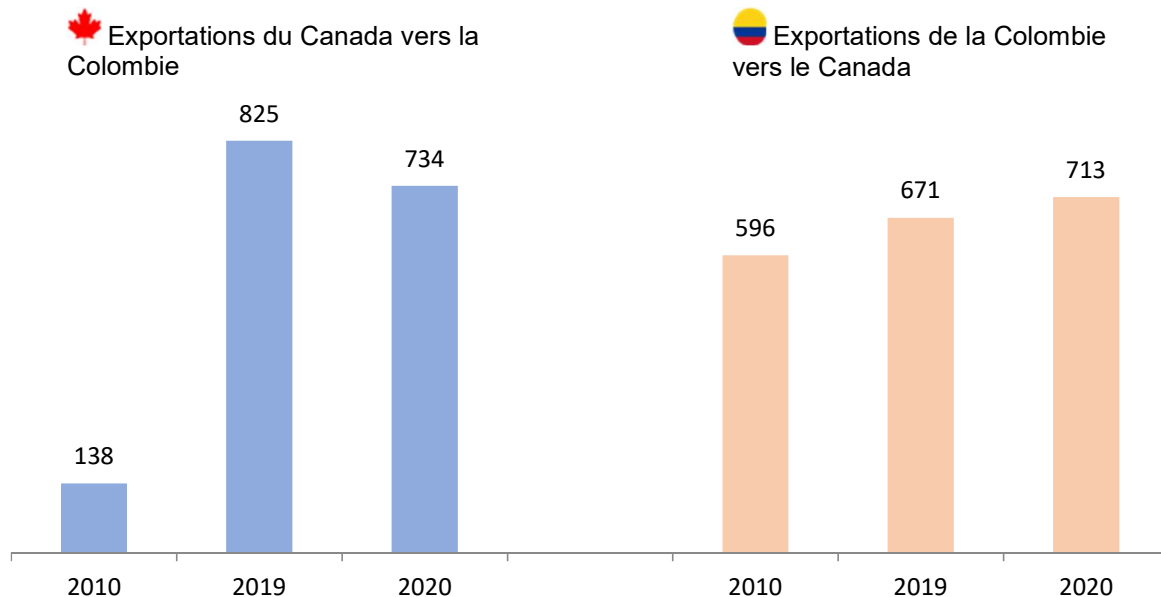
<sup>19</sup> Les marges de préférence sont établies sur la base des taux tarifaires en 2019. Ici, « en franchise de droits » représente le volume des échanges qui était classé comme en franchise de droits en 2019 (et qui ne l'était peut-être pas en 2010).

<sup>20</sup> Le commerce touché fait référence aux échanges des produits qui bénéficient de réductions tarifaires dans le cadre de l'ALE Canada-Colombie. Le commerce non touché fait référence aux échanges de produits qui sont soit déjà en franchise de droits, ou au échanges qui ne bénéficient pas de réductions tarifaires dans le cadre de l'ALE Canada-Colombie.



En 2019, les exportations canadiennes en franchise de droits vers la Colombie ont augmenté de 497,5 % pour atteindre 825 millions de dollars (figure 9) par rapport à 2010. Les plus fortes exportations canadiennes en franchise de droits vers la Colombie en 2019 étaient les céréales (chapitre 10 du SH), les engrais (chapitre 31 du SH), les combustibles minéraux et huiles minérales (chapitre 27 du SH), les machines (chapitre 84 du SH) et le papier et le carton (chapitre 48 du SH) (tableau 7). Les exportations en franchise de droits de ces cinq chapitres du SH représentaient environ 81,4 % du total des exportations canadiennes en franchise de droits vers la Colombie en 2019. Il convient de noter que les exportations de céréales vers la Colombie étaient entièrement passibles de droits de douane en 2010, mais que la majeure partie de ces exportations sont désormais en franchise de droits après les réductions tarifaires unilatérales de la Colombie. De même, les exportations canadiennes d'engrais et de combustibles minéraux et d'huiles minérales étaient également passibles de droits de douane en 2010 et sont devenues pour la plupart en franchise de droits.

**Figure 9: Exportations en franchise de droits, en millions de dollars**



Données : Atlas du commerce mondial  
Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada



Les exportations canadiennes en franchise de droits vers la Colombie ont diminué de 11,0 %, passant de 825 millions de dollars en 2019 à 734 millions de dollars en 2020. Les principales exportations en franchise de droits en 2020 étaient les céréales (chapitre 10 du SH), les engrais (chapitre 31 du SH), les machines (chapitre 84 du SH), les articles en caoutchouc (chapitre 39 du SH) et les aéronefs et pièces d'aéronef (chapitre 88 du SH). Les exportations en franchise de droits de combustibles minéraux et d'huiles minérales ont chuté de 95,9 %, passant de 75 millions de dollars en 2019 à seulement 3 millions de dollars en 2020 (tableau 7). Les exportations colombiennes en franchise de droits vers le Canada ont augmenté de 12,6 % à 671 millions de dollars en 2019 par rapport à 2010 (figure 9). Les principales exportations colombiennes en franchise de droits vers le Canada en 2019 comprennent le café et le thé (chapitre 9 du SH), les combustibles minéraux et huiles minérales (chapitre 27 du SH), les fruits et noix comestibles (chapitre 8 du SH), les produits du fer ou de l'acier (chapitre 73 du SH) et les plastiques (chapitre 39 du SH) (tableau 7). Les exportations en franchise de droits de ces cinq chapitres du SH ont représenté jusqu'à 86,8 % du total des exportations colombiennes en franchise de droits vers le Canada. En 2020, le café et le thé, les combustibles minéraux et huiles minérales ainsi que les fruits et noix comestibles demeuraient les trois principales exportations en franchise de droits de la Colombie vers le Canada; les poissons et crustacés (chapitre 3 du SH) et les produits chimiques divers (chapitre 38 du SH) supplantaient les produits du fer ou de l'acier et les articles en caoutchouc.





Tableau 7: Principales exportations en franchise de droits, 2010, 2019 et 2020, en millions de dollars

## Exportations du Canada vers la Colombie

	2010	2019	2020	Croissance 2010- 2019 (%)	Croissance 2010- 2020 (%)
 Céréales	–	413	451		
 Engrais	–	77	63		
 Combustibles minéraux et huiles minérales	–	75	3		
 Machines	2	74	56	3 397,3	2 549,6
 Papiers et cartons	55	35	20	-35,9	-62,8

## Exportations de la Colombie vers le Canada

	2010	2019	2020	Croissance 2010- 2019 (%)	Croissance 2010- 2020 (%)
 Café et thé	169	252	280	49,7	66,3
 Combustibles minéraux et huiles minérales	293	233	226	-20,5	-22,9
 Fruits et noix comestibles	83	67	85	-18,8	2,5
 Produits du fer et de l'acier	1	17	9	210,3	578,0
 Plastique	2	14	8	586,0	289,0

Données : Statistique Canada, Gouvernement de la Colombie, Agence des services frontaliers du Canada, World Integrated Trade Solutions

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada





## Effet de la réduction tarifaire unilatérale de la Colombie

Le commerce entre le Canada et la Colombie a été caractérisé par une faible croissance et peu de fluctuations dans la variété des produits échangés. Le nombre de lignes tarifaires à huit chiffres du SH que le Canada a exporté en Colombie a toujours été compris entre 20 % et 25 % du nombre total de lignes dans la liste tarifaire colombienne complète; et la plupart de ces produits étaient passibles de droits. Toutefois, la réduction tarifaire unilatérale opérée par la Colombie en 2012-2013 a permis de réduire considérablement le nombre de produits passibles de droits sur sa liste tarifaire.

**Tableau 8: Changements dans la liste tarifaire colombienne et exportations canadiennes vers la Colombie, 2010-2019**

Année	Lignes passibles de droits	Nombre total de lignes	Part du total (%)
Liste tarifaire colombienne			
2010	6 864	7 105	96,6
2011	6 865	7 105	96,6
2012	3 787	7 105	53,3
2013	3 993	7 267	54,9
2014	3 288	7 267	45,2
2015	3 095	7 276	42,5
2016	3 076	7 276	42,3
2017	3 855	7 474	51,6
2018	3 855	7 474	51,6
2019	3 455	7 475	46,2
Exportations du Canada vers la Colombie			
2010	1 580	1 617	97,7
2011	1 771	1 807	97,9
2012	1 727	1 757	98,3
2013	1 652	1 721	96,0
2014	835	1 685	49,6
2015	738	1 646	44,8
2016	685	1 538	44,5
2017	788	1 583	49,8
2018	671	1 613	41,6
2019	669	1 627	41,1

Données : Gouvernement de Colombie, World Integrated Trade Solutions  
Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

Comme le montre le tableau 8, la réduction tarifaire unilatérale a ramené une grande partie des droits de la NPF à un droit nul, ce qui a ensuite réduit le nombre de lignes tarifaires à huit chiffres du SH passibles de droits dans la liste tarifaire colombienne. Les lignes tarifaires



passibles de droits, qui représentaient plus de 90 % de la liste, n'en représentaient plus qu'environ 50 % après la réduction. Un grand nombre des produits qui sont passés de la catégorie des droits de la NPF à celle des droits nuls sont les machines (chapitre 84 du SH), les machines électriques (chapitre 85 du SH), le cuivre (chapitre 74 du SH), les combustibles minéraux et les huiles minérales (chapitre 27 du SH) et les plastiques (chapitre 39 du SH). Ces changements tarifaires ont compliqué l'examen des effets de l'ALE Canada-Colombie, en particulier lorsqu'il s'est agi de déterminer si les échanges passibles de droits ont augmenté après la mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie.

**Tableau 9: Transition des exportations canadiennes passibles de droits vers la Colombie en 2010, millions de dollars<sup>21</sup>**

Statut		Valeur en 2010	Valeur en 2019	Augmente en valeur	
				À partir de produits qui ont été exportés en 2010	À partir de produits qui n'ont pas été exportés en 2010
2010	2019				
Passible de droits	Passible de droits	212	351	66	63
Passible de droits	En franchise de droits	382	787	375	30

Données : Gouvernement de la Colombie, World Integrated Trade Solutions  
Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

Le tableau 9 montre en outre l'effet de la réduction tarifaire unilatérale. Les exportations en franchise de droits du Canada vers la Colombie en 2010 étaient de 698 millions de dollars. Une valeur d'environ 594 millions de dollars des exportations passibles de droits en 2010 concernait des produits pour lesquels il est possible de déterminer s'ils continuaient d'être passibles de droits dans la liste tarifaire colombienne en 2019.

<sup>21</sup> Ce tableau se concentre sur deux choses : les produits passibles de droits en 2010 et le statut douanier vers lequel ils sont passés en 2019; et le montant des exportations associées à ces produits traçables. Notez que les valeurs du tableau peuvent ne pas correspondre aux exportations totales passibles de droits et en franchise de droits en 2010 et en 2019.



Les produits qui étaient passibles de droits en 2010 et qui ont continué de l'être en 2019 représentaient environ 212 millions de dollars des exportations passibles de droits en 2010 et 351 millions de dollars des exportations passibles de droits en 2019. L'augmentation des exportations de ces produits « continuant à être passibles de droits » est de 139 millions de dollars. Si l'on ne tient compte que des produits « continuant à être passibles de droits » que le Canada avait exportés vers la Colombie en 2010, l'augmentation des exportations n'est que de 66 millions de dollars. Cela indique qu'entre 2010 et 2019, l'augmentation des exportations de produits « continuant à être passibles de droits » qui n'étaient pas exportés avant la mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie était de 63 millions de dollars. D'autre part, les produits qui étaient passibles de droits en 2010, mais qui sont devenus en franchise de droits en 2019 représentaient environ 382 millions de dollars des exportations passibles de droits en 2010. Les exportations canadiennes vers la Colombie de ces produits « transformés en exportations en franchise de droits » (anciennement passibles de droits) se sont élevées à 787 millions de dollars en 2019. Si l'on ne tient compte que des produits « transformés en exportations en franchise de droits » que le Canada avait exportés vers la Colombie en 2010, la valeur des exportations en 2019 est de 757 millions de dollars, ce qui signifie que l'augmentation des exportations était de 375 millions de dollars. Cela indique qu'entre 2010 et 2019, l'augmentation des exportations de produits « transformés en exportations en franchise de droits » qui n'étaient pas exportés avant la mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie était de 30 millions de dollars<sup>22</sup>.

Si les réductions tarifaires unilatérales n'avaient pas été appliquées et que tous les produits « transformés en exportations en franchise de droits » restaient passibles de droits en 2019, alors l'augmentation de la valeur des exportations de ces produits (405 millions de dollars) entre 2010 et 2019 aurait été classée comme une augmentation des exportations passibles de droits (tableau 9). En d'autres termes, l'avantage observable de l'ALE Canada-Colombie sur le plan de la croissance des échanges passibles de droits a été profondément réduit après les réductions tarifaires unilatérales. Bien que la valeur des produits « continuant à être passibles de droits » aient encore augmenté de 139 millions de dollars en 2019 par rapport à 2010, le total des exportations canadiennes soumises à des droits de douane vers la Colombie dans le

---

<sup>22</sup> La valeur totale des exportations canadiennes de produits « transformés en exportations en franchise de droits » vers la Colombie était de 787 millions de dollars : 757 millions de dollars concernaient des produits qui ont été exportés en 2010 et 30 millions de dollars concernaient des produits qui n'ont pas été exportés en 2010.




cadre de l'ALE Canada-Colombie pourrait avoir été beaucoup plus élevé que les 351 millions de dollars déclarés en 2019 (figure 8).

## Commerce de services

Le Canada et la Colombie ont tous deux connu une croissance exceptionnelle du commerce des services depuis la mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie en 2011. Les exportations canadiennes de services vers la Colombie ont connu une croissance substantielle de 79,9 % pour atteindre 286 millions de dollars en 2019. Les exportations colombiennes de services vers le Canada ont été encore plus remarquables, augmentant entre 2010 et 2019 de 267,2 % pour atteindre un total de 224 millions de dollars. Si l'on compare le commerce de services du Canada avec la Colombie à son commerce de services avec d'autres pays d'Amérique du Sud comme le Chili et l'Argentine (tableau 10), le commerce total de services entre le Canada et les pays partenaires d'ALE (Colombie ou Chili) a enregistré une plus forte croissance qu'entre le Canada et les pays non partenaires d'ALE (Argentine).

**Tableau 10: Commerce de services du Canada avec les pays d'Amérique du Sud, 2010 et 2019, en millions de dollars<sup>23</sup>**

Pays partenaire	Exportations			Importations		
	2010	2019	Croissance 2010-2019 (%)	2010	2019	Croissance 2010-2019 (%)
 Colombie	159	286	79,9	61	224	267,2
 Chili	140	287	105,0	91	159	74,7
 Argentine	96	204	112,5	144	151	4,9

Données : Statistique Canada

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

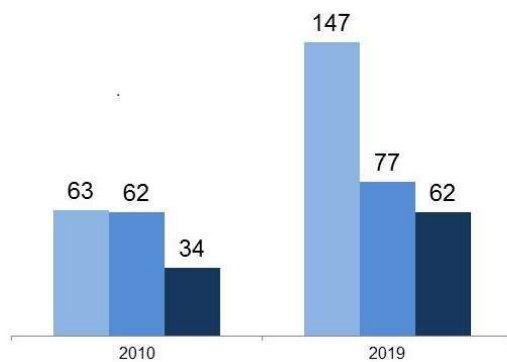
<sup>23</sup> Statistique Canada, [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610000701&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610000701&request_locale=fr)



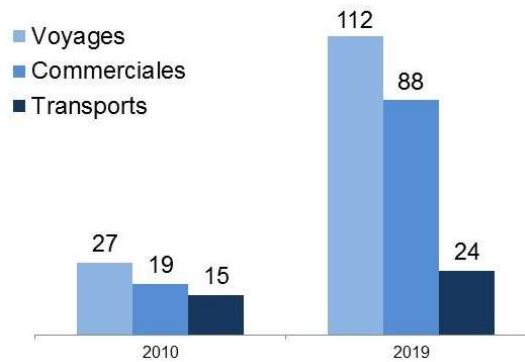
La croissance du commerce bilatéral des services a été stimulée par une augmentation des services de voyage. L'augmentation des services de voyage exportés par le Canada vers la Colombie avait augmenté de 133,3 %, passant de 63 millions de dollars en 2010 à 147 millions de dollars en 2019. Dans le même temps, les services commerciaux et de transport n'avaient que modérément augmenté. Pour les exportations de services colombiens vers le Canada, les services de voyage avaient augmenté de 314,8 %, passant de 27 millions de dollars en 2010 à 112 millions de dollars en 2019. Les services commerciaux avaient augmenté de 363,2 % pour atteindre 88 millions de dollars en 2019, et les services de transport avaient augmenté de 60,0 % sur la même période (figure 10).

**Figure 10: Commerce de services du Canada avec la Colombie, 2010 et 2019, en millions de dollars**

#### Exportations du Canada vers la Colombie



#### Exportations de la Colombie vers le Canada



Données : Statistique Canada

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada



## Utilisations de l'ALE Canada-Colombie

Le taux d'utilisation des préférences tarifaires indique dans quelle mesure les importations admissibles aux préférences tarifaires de l'ALE Canada-Colombie font effectivement l'objet de demandes de ces préférences au moment d'accéder aux pays partenaires de l'ALE. Le taux est calculé comme la valeur des importations qui ont demandé un traitement préférentiel divisée par la valeur des importations qui sont couvertes par l'ALE Canada-Colombie ou qui sont admissibles pour les préférences de l'ALE Canada-Colombie. Les importateurs devront payer les droits de la NPF normaux s'ils ne demandent pas à bénéficier des préférences de l'ALE Canada-Colombie ou ne remplissent pas les conditions requises (par exemple, si les importations ne respectent pas les règles d'origine). Grâce à l'échange de données douanières qui enregistrent les importations bénéficiant des préférences tarifaires découlant de l'ALE Canada-Colombie, les taux d'utilisation des préférences tarifaires peuvent être calculés pour le commerce entre le Canada et la Colombie.<sup>24</sup>

Le niveau d'utilisation de l'ALE Canada-Colombie a augmenté depuis sa mise en œuvre (tableau 11). En 2019, environ 68,5 % des exportations de marchandises canadiennes vers la Colombie qui étaient admissibles aux préférences tarifaires de l'ALE Canada-Colombie les ont effectivement demandées. D'autre part, le taux d'utilisation des préférences de l'ALE Canada-Colombie pour les exportations de marchandises colombiennes vers le Canada était de 80,2 % en 2019.

---

<sup>24</sup> L'utilisation de l'ALE Canada-Colombie des exportations canadiennes vers la Colombie est calculée à l'aide des données sur les importations colombiennes; de même, l'utilisation de l'ALE Canada-Colombie des exportations colombiennes vers le Canada est calculée à l'aide des données sur les importations canadiennes.



**Tableau 11: Taux d'utilisation des préférences tarifaires de l'ALE Canada-Colombie, 2012-2019<sup>2526</sup>**

## Taux d'utilisation des préférences tarifaires (%)

Année	Exportations du Canada vers la Colombie	Exportations de la Colombie vers le Canada
2012	43,4	73,7
2013	48,8	71,6
2014	79,5	78,3
2015	75,8	76,9
2016	82,1	80,5
2017	68,2	81,1
2018	67,4	81,9
2019	68,5	80,2

Données : Statistique Canada, Gouvernement de la Colombie  
Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

Au niveau des produits, la plupart des secteurs canadiens qui ont exporté vers la Colombie ont bien utilisé les avantages de l'ALE Canada-Colombie. Des secteurs tels que la viande, les céréales, les légumes comestibles et les graisses et huiles animales ou végétales, qui sont les principales exportations canadiennes vers la Colombie, ont bénéficié d'une utilisation complète ou quasi complète de l'ALE Canada-Colombie en 2019. Cependant, des taux d'utilisation des préférences nuls ont également été signalés dans certains secteurs comme le cacao et ses préparations, les tapis et les étoffes de bonneterie (tableau 12).

<sup>25</sup> L'ALE Canada-Colombie est entré en vigueur à la mi-2011, de sorte que l'utilisation pendant toute l'année n'a commencé qu'en 2012.









<sup>26</sup> Les données d'utilisation pour 2020 ne sont pas encore disponibles au moment de la publication.





**Tableau 12: Secteurs ayant les taux d'utilisation des préférences les plus élevés et les plus bas dans les exportations canadiennes vers la Colombie, 2019, en dollars**








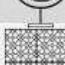


### Utilisation la plus élevée

	Total des exportations concernées	Exportations revendiquées – ALE Canada-Colombie	Taux d'utilisation (%)
 Pâte de bois	54 991	54 991	100,0
 Viande	1 886 580	1 886 580	100,0
 Céréales	8 268 918	8 268 918	100,0
 Coton	16 711	16 711	100,0
 Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	3 809	3 809	100,0
 Légumes comestibles	76 400 029	76 393 656	100,0
 Produits d'origine animale	681 550	681 382	100,0
 Animaux vivants	731 421	730 099	99,8
 Graisses et huiles animales ou végétales	3 408 220	3 306 783	97,0
 Lacs, gommés et résines	535 031	517 618	96,7





## Utilisation la moins élevée

	Total des exportations concernées	Exportations revendiquées – ALE Canada-Colombie	Taux d'utilisation (%)
 Cacao et ses préparations	204 248	0	0,0
 Tapis	200 265	0	0,0
 Étoffes	125 411	0	0,0
 Plumes et duvets apprêtés	102 520	0	0,0
 Sel et soufre	90 267	0	0,0
 Ouate	69 302	0	0,0
 Ouvrages en verre	55 716	0	0,0
 Produits céramiques	49 974	0	0,0
 Textiles imprégnés	9 530	0	0,0
 Café et thé	7 977	0	0,0




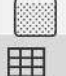






Données : Gouvernement de la Colombie

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada











De même, pour les exportations colombiennes vers le Canada, la plupart des secteurs ont utilisé de manière importante l'ALE Canada-Colombie. Des secteurs tels que les préparations pour lessives et les préparations cosmétiques, le cacao et ses préparations ainsi que les préparations à base de céréales présentaient tous des taux d'utilisation très élevés en 2019 (tableau 13). D'autre part, quelques secteurs, dont les articles en pierre et en ciment, n'ont eu aucune utilisation de l'ALE Canada-Colombie, ce qui indique qu'aucune des exportations colombiennes dans ces secteurs n'a demandé à bénéficier des taux préférentiels bien qu'ils soient couverts par l'accord.

**Tableau 13: Secteurs ayant les taux d'utilisation des préférences tarifaires les plus élevés et les plus bas dans les exportations colombiennes vers le Canada, 2019, en dollars**

### Utilisation la plus élevée

	Total des exportations concernées	Exportations revendiquées – ALE Canada-Colombie	Taux d'utilisation (%)
 Horloges, montres et pièces	29 687	29 687	100,0
 Oléagineux	59	59	100,0
 Explosifs	31	31	100,0
 Préparations pour lessives	545 345	542 738	99,5
 Cacao et ses préparations	3 134 074	3 103 065	99,0
 Préparations cosmétiques	3 194 744	3 109 169	97,3
 Préparations à base de céréales	1 535 904	1 415 635	92,2
 Légumes comestibles	176 008	161 512	91,8
 Navires	713 162	650 125	91,2
 Plantes et arbres vivants	105 737 126	95 469 443	90,3

## Utilisation la moins élevée

	Total des exportations concernées	Exportations revendiquées – ALE Canada-Colombie	Taux d'utilisation (%)
 Articles en pierre ou en ciment	4 887 577	0	0,0
 Déchets des industries alimentaires	87 566	0	0,0
 Tapis	21 263	0	0,0
 Machinerie	20 237	0	0,0
 Instruments de musique	16 713	0	0,0
 Machines électriques	16 032	0	0,0
 Plumes et duvet apprêtés	1 862	0	0,0
 Armes et munitions	1 782	0	0,0
 Produits de mouture	1 750	0	0,0
 Jouets	601	0	0,0

Données : Statistique Canada

Source : Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

## Effet de l'ALE Canada-Colombie

Les analyses ci-dessus établissent que le commerce bilatéral entre le Canada et la Colombie a considérablement progressé depuis 2011, mais la question de savoir dans quelle mesure cette progression est le résultat de l'accord demeure. L'analyse qui suit tente de quantifier l'effet de l'ALE Canada-Colombie sur le commerce entre le Canada et la Colombie, c'est-à-dire de comparer la valeur du commerce en présence de l'accord avec la valeur « probable » du commerce en son absence.

Les données économiques sont souvent obscurcies par des « anomalies » ou des « chocs » lorsque l'environnement macroéconomique change soudainement ou lorsqu'un nouveau régime



politique est introduit. Il arrive également que plusieurs « anomalies » se produisent en même temps. Dans ce cas, la mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie en 2011 agit comme l'une de ces anomalies et modifie la situation « normale » du commerce entre le Canada et la Colombie. Pour étudier l'effet de cette anomalie sur le commerce, il faut donc isoler d'autres anomalies et utiliser des techniques économétriques plus avancées pour évaluer de manière exhaustive l'effet de renforcement du commerce de l'ALE Canada-Colombie.

L'approche idéale consisterait à mesurer l'effet du traitement en comparant les performances de deux groupes similaires dans le même contexte, la seule différence étant que le groupe a été « traité » (a reçu un traitement) ou non. Dans le cadre d'une expérience en aveugle, les performances du groupe « traité » et celles du groupe « non traité » sont observées en même temps<sup>27</sup>, et l'effet du traitement est découvert empiriquement en mesurant directement la différence de performance. Cependant, dans l'analyse économique, il y a toujours un grand défi à relever : seule la performance du groupe « traité » est observée; celle du groupe « non traité » ne l'est pas<sup>28</sup>. Afin d'imiter les performances des groupes « non traités », il faut établir un scénario hypothétique<sup>29</sup>.

Une technique d'évaluation de programme appelée l'approche de l'effet de traitement moyen est utilisée. Elle présente quelques avantages sur le plan empirique. Premièrement, elle établit la direction d'un « lien de causalité » entre un traitement et la performance. Deuxièmement, elle permet à l'analyste utilisant des données observables de créer des scénarios hypothétiques afin d'effectuer une évaluation valide. Troisièmement, l'approche peut être réalisée à l'aide d'un groupe témoin (données transversales et de séries chronologiques) afin de mieux contrôler les variations non observées. Enfin, contrairement au modèle de gravité, le cheval de bataille typique de l'analyse des échanges, les échanges nuls excessifs ne sont pas un problème dans cette approche.

---

<sup>27</sup> L'expérience en aveugle est une expérience dans laquelle ni les participants ni le chercheur ne savent quel traitement les participants reçoivent avant la fin de l'expérience. En outre, les participants sont semblables et choisis au hasard pour recevoir le traitement. Par conséquent, la performance du groupe « non traité » est équivalente à la performance « possible » du groupe « traité » sans traitement.

<sup>28</sup> L'analyse économique est différente des expériences scientifiques : on ne peut pas observer les performances « qui auraient été » des groupes « traités » sans traitement.

<sup>29</sup> Le scénario hypothétique se réfère à la performance « qui aurait été » du groupe « traité » si aucun traitement n'avait été appliqué.



Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'ALE Canada-Colombie agit comme une anomalie qui modifie le cours du commerce « normal » entre le Canada et la Colombie. Par conséquent, une évaluation valide de l'effet de l'ALE Canada-Colombie sur le commerce consiste à calculer la différence moyenne prévue entre la valeur du commerce entre le Canada et la Colombie en présence de l'ALE Canada-Colombie, qui est observable, et la valeur « qui aurait été » du commerce entre le Canada et la Colombie en l'absence de l'ALE Canada-Colombie, qui n'est pas observable<sup>30</sup>. Dans le cadre de l'approche de l'effet de traitement moyen, le traitement est la mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie. La performance à comparer est la valeur du commerce entre deux pays au niveau des produits<sup>31</sup>. Seul le commerce entre le Canada et la Colombie après 2011 est considéré comme « traité » par l'ALE Canada-Colombie.

Pour l'évaluation de l'effet de l'ALE Canada-Colombie, l'approche de l'effet de traitement moyen sera appliquée sur les données commerciales et les caractéristiques du Canada et de ses principaux partenaires commerciaux de 2004 à 2019. Les données commerciales sont les valeurs des importations de marchandises au niveau de la ligne tarifaire à six chiffres du SH<sup>32</sup>. Les caractéristiques comprennent une variété de variables propres au pays et au produit. Les partenaires commerciaux inclus sont l'Australie, la Belgique, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, la France, l'Allemagne, Hong Kong, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, la Corée, le Mexique, les Pays-Bas, la Norvège, Singapour, l'Espagne, la Suisse, Taiwan, la Thaïlande, le Royaume-Uni et les États-Unis.

L'approche d'effet de traitement moyen comporte deux étapes. La première est l'appariement non paramétrique par score de propension où un score de propension représentant la probabilité de recevoir ou non un traitement est généré sur la base des caractéristiques des sujets<sup>33</sup>. Le but de la première étape consiste à sélectionner deux groupes de sujets similaires dont la seule différence apparente est qu'ils sont « traités » ou « non traités ». Sur la base du

---

<sup>30</sup> Il est à noter que la valeur « qui aurait été » du commerce entre le Canada et la Colombie en l'absence de l'ALE Canada-Colombie n'est pas la même que la valeur du commerce entre le Canada et la Colombie avant la mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie.

<sup>31</sup> Dans cette configuration analytique, la valeur du commerce n'est considérée que dans une seule direction. Ainsi, la variable de performance est en fait la valeur des importations du produit  $k$  par le pays  $i$  en provenance du pays  $j$  ou vice versa.

<sup>32</sup> Wooldridge, Jeffrey M. (2002), *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*, pp. 603–642, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, États-Unis.

<sup>33</sup> Les scores de propension sont générés à l'aide du modèle de régression probit.



score de propension, chaque sujet du groupe « traité » peut être apparié avec un sujet du groupe « non traité ». Le critère d'appariement est basé sur la « proximité de la moyenne » en utilisant l'appariement complet par plus proche voisin ou par la distance de Mahalanobis<sup>34</sup>. Ici, les sujets sont les produits  $k$  importé par le pays  $i$  du pays  $j$ . Le groupe « traité » est composé du Canada comme pays  $i$  et la Colombie comme pays  $j$  après 2011. Le groupe « non traité » est constitué des pays suivants : le Canada comme pays  $i$  et la Colombie comme pays  $j$  avant 2011, la Colombie comme pays  $i$  et le Canada comme pays  $j$  avant 2011, le Canada comme pays  $i$  et d'autres pays partenaires en tant que pays  $j$  entre 2004 et 2019, et d'autres pays partenaires comme pays  $i$  et le Canada comme pays  $j$  entre 2004 et 2019. Désormais, l'échantillon pour l'analyse ne comprendrait que les sujets du groupe « traité » et les sujets du groupe « non traité » appariés par score de propension.

La deuxième étape est une estimation de régression paramétrique sur la valeur du commerce en utilisant l'échantillon formé dans la première étape. Les variables indépendantes sont la variable de traitement et une sélection de variables de contrôle<sup>35</sup>. Dans le cadre de l'approche de l'effet de traitement moyen, seul le coefficient estimé pour la variable de traitement,  $CCoFTA_{ijt}$  qui représente la mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie, est intéressant. De plus, la régression est effectuée uniquement sur l'échantillon apparié afin que l'effet estimé de l' $CCoFTA_{ijt}$  puisse être mieux défini.

Toutes les observations de cette analyse sont organisées du point de vue de l'importateur. C'est-à-dire que chaque observation de la variable dépendante représente la valeur des importations du produit  $k$  par le pays  $i$  (importateur) en provenance du pays  $j$  (exportateur) au moment  $t$  (année). L'équation de base peut s'écrire comme suit :

$$\ln y_{ijkt} = \alpha + \beta_1 CCoFTA_{ijt} + \beta_2 T_{ikt} + \beta_3 \ln GDP_{it} + \beta_4 \ln GDP_{jt} + \varepsilon_{ijkt}$$

où la variable de performance  $\ln y_{ijkt}$  est le logarithme naturel des importations du produit  $k$  par le pays  $i$  en provenance du pays  $j$  au moment  $t$ ;  $CCoFTA_{ijt}$  est la variable de traitement qui est égale à un lorsque le pays  $i$  et le pays  $j$  sont le Canada et la Colombie (ou vice-versa) à la date

<sup>34</sup> La méthode du proche voisin apparie les sujets des deux groupes s'ils ont des scores similaires. La méthode Mahalanobis apparie les sujets s'ils sont proches en distance de Mahalanobis.

<sup>35</sup> Des spécifications de régression de différentes combinaisons de variables de contrôle seraient effectuées pour fournir une gamme possible d'estimations de la variable de traitement.

$t, \forall t \geq 2011$  et 0 sinon;  $T_{ikt}$  est égal à un plus le tarif du produit  $k$  que le pays  $i$  a imposé au pays  $j$  au moment  $t$ ;  $\ln GDP_{it}$  est le logarithme naturel du PIB du pays  $i$  au moment  $t$ ;  $\ln GDP_{jt}$  est le logarithme naturel du PIB du pays  $j$  au moment  $t$  et  $\varepsilon_{ijkt}$  est une erreur aléatoire.

Cette configuration de base jusqu'ici est similaire à l'équation de gravité traditionnelle. Cependant, lorsque la configuration contient quatre dimensions (produit  $k$ , pays  $i$ , pays  $j$  et temps  $t$ ), l'utilisation de contrôles principalement au niveau bidimensionnel (pays  $i$  et temps  $t$ ; ou pays  $j$  et temps  $t$ ) laisse une grande partie des variations entre les variables non contrôlées<sup>36</sup>. Afin d'y remédier ou, du moins, d'atténuer les variations non observées, le dispositif de base est complété par l'inclusion de variables de contrôle supplémentaires, dont les suivantes  $\ln imr_{ikt}$  le taux de pénétration des importations du produit  $k$  dans le pays  $i$  au moment  $t$  qui représente la demande d'importation au niveau du produit<sup>37</sup>;  $\ln pcg_{jt}$  la productivité du pays  $j$  au moment  $t$  qui représente la capacité de production du pays  $j$  au moment  $t$ <sup>38</sup>;  $\ln pop_{it}$  la population du pays  $i$  au moment  $t$ <sup>39</sup>, qui représente la taille des marchés d'importation; et  $fta_{it}$  qui tient compte de l'éventuelle érosion des préférences résultant des ALE conclus avec des tiers. En outre, le PIB par habitant du pays  $j$ ,  $\ln pcGDP_{jt}$  est utilisé dans certaines spécifications comme indicateur de remplacement de la productivité  $\ln pcg_{jt}$ .<sup>40</sup> En outre, même si les données commerciales recueillies à l'origine se situent au niveau à huit chiffres du SH, pour faciliter la comparaison, elles sont agrégées jusqu'au niveau à six chiffres SH pour chaque paire de pays, et un taux tarifaire est généré pour chaque produit à six chiffres du SH<sup>41,42</sup>.

Ainsi, l'équation complète est la suivante,

<sup>36</sup> Les variations entre les variables font référence aux variations non observées entre différents groupes (produit  $k$  pays  $i$ , pays  $j$  et temps  $t$ ).

<sup>37</sup> Le taux de pénétration des importations est défini comme la valeur des importations en pourcentage de la demande intérieure, qui est calculé comme suit  $M/(GDP - X + M)$  où  $M$  est la valeur des importations,  $GDP$  est la valeur du produit intérieur et  $X$  est la valeur des exportations.

<sup>38</sup> La productivité est définie comme la capacité de production, qui est tirée de l'indice des capacités productives de la CNUCED. Il existe une forte corrélation entre la productivité et le PIB par habitant; la productivité montre la capacité d'un pays à produire des biens et des services.

<https://unctad.org/topic/least-developed-countries/productive-capacities-index>

<sup>39</sup> Banque mondiale, <https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL?locations=CA>

<sup>40</sup> Toutes les variables de contrôle, sauf la variable de l'indicateur pour les ALE conclus avec des tierces parties sont entrées dans l'équation complète après la prise en considération des logarithmes naturels.

<sup>41</sup> Pour les codes produits du SH, les six premiers chiffres sont communs à tous les pays, mais les deux chiffres suivants sont propres à chaque pays.

<sup>42</sup> Le taux tarifaire pour chaque produit à six chiffres du SH est calculé comme le droit de douane total divisé par la valeur totale des importations pour tous les produits à huit chiffres du SH dans le même groupe à six chiffres du SH.





$$\ln y_{ijkt} = \alpha + \beta_1 CCoFTA_{ijt} + \beta_2 T_{ikt} + \beta_3 \ln GDP_{it} + \beta_4 \ln GDP_{jt} \\ + \beta_5 \ln imr_{ikt} + \beta_6 \ln pcg_{jt} + \beta_7 \ln pop_{it} + \beta_8 fta_{it} + \varepsilon_{ijkt}$$

Lorsque l'on utilise l'approche de l'effet du traitement moyen pour l'analyse, la variable d'intérêt est toujours uniquement la variable de traitement, qui dans ce cas est  $CCoFTA_{ijt}$ . Par conséquent, les coefficients estimés de tout contrôle restant ne doivent être considérés que comme des effets supplémentaires complétant l'effet de  $CCoFTA_{ijt}$  sur le commerce des groupes « traités ». On s'attend à ce que certaines des variables se comportent de la même manière, avec ou sans la couche supplémentaire d'interprétation en présence de l'ALE Canada-Colombie. La variable liée à la gravité,  $\ln GDP_{it}$  devrait être positive et l'augmentation du revenu d'un pays entraîne naturellement une augmentation du commerce. Une autre variable liée à la gravité  $\ln GDP_{jt}$  n'a pas de signe défini, car une augmentation du revenu d'un pays partenaire peut ou non entraîner une augmentation des exportations. L'effet de  $\ln imr_{ikt}$  devrait logiquement être positif puisque la valeur des importations augmente avec la demande d'importations. L'effet de  $fta_{it}$  devrait être négatif sur la valeur des échanges, car l'existence d'autres ALE peut détourner les échanges entre le Canada et la Colombie vers d'autres partenaires d'ALE et éroder les avantages préférentiels au fil du temps.

D'autres variables peuvent avoir des effets moins évidents en présence de l'ALE Canada-Colombie. L'effet de l'augmentation de la productivité du pays exportateur  $j$   $\ln pcg_{jt}$  ou l'indicateur de celle-ci, le PIB par habitant du pays exportateur  $j$   $\ln pcGDP_{jt}$  peut ou non augmenter les importations d'un pays partenaire (ou les exportations d'un pays  $j$  vers un pays partenaire). La population du pays importateur,  $\ln pop_{it}$ , peut également avoir des effets ambigus sur le commerce. Cela pourrait générer positivement un désir plus fort d'importations ou cela pourrait promouvoir la production nationale qui conduit à une réduction de la demande de biens étrangers. Les signes attendus des tarifs douaniers pourraient également ne pas être aussi directs. On s'attend généralement à ce que les tarifs douaniers aient un effet négatif sur la valeur des échanges, car il s'agit de mesures restrictives qui font baisser les importations lorsqu'elles sont imposées. Cela indique qu'en présence de l'ALE Canada-Colombie, la valeur des importations diminuera à la suite d'une augmentation des droits de douane (imposés par le pays  $i$  sur le produit  $k$  en provenance du pays  $j$ ). Ainsi, dans les spécifications où la définition habituelle des tarifs est utilisée, le signe attendu des tarifs douaniers serait négatif. D'autre part,



les tarifs normalisés pour les produits importés de pays non membres de l'ALE Canada-Colombie par rapport aux tarifs de l'ALE Canada-Colombie sont supérieurs à un si les pays de l'ALE Canada-Colombie ont procédé à des réductions tarifaires plus importantes. Par conséquent, en présence de l'ALE Canada-Colombie, les augmentations des tarifs normalisés (tarifs hors ALE Canada-Colombie par rapport aux tarifs ALE Canada-Colombie) entraîneraient une augmentation des importations entre les pays partenaires de l'ALE Canada-Colombie. Ainsi, le signe attendu des tarifs peut être incertain dans les spécifications où la normalisation des tarifs est appliquée. Si le signe d'un tarif normalisé est positif, cela signifie qu'une augmentation du tarif hors ALE Canada-Colombie par rapport au tarif en présence de l'ALE Canada-Colombie donne un coup de pouce supplémentaire au montant des importations en présence de l'ALE Canada-Colombie. D'autre part, si le signe est négatif, cela signifie qu'une augmentation du tarif hors ALE Canada-Colombie par rapport au tarif en présence de l'ALE Canada-Colombie n'augmente pas réellement le montant des importations en présence de l'ALE Canada-Colombie. Les résultats de l'estimation des différentes spécifications effectuées sont présentés dans le tableau 14<sup>43</sup>.

**Tableau 14: Résultats de l'estimation de l'analyse de l'effet de traitement moyen**

Variable	Spécification							
	1	2	3	4	5	6	7	8
$CCoFTA_{ijt}$	0,070 (0,202)	0,062 (0,203)	0,073 (0,193)	0,058 (0,194)	0,082 (0,202)	0,070 (0,202)	0,070 (0,193)	0,056 (0,194)
$\ln GDP_{it}$	1,101** (0,480)	1,173** (0,486)	1,098** (0,476)	1,176** (0,483)	1,352*** (0,288)	1,355*** (0,287)	1,169** (0,480)	1,262*** (0,489)
$\ln GDP_{jt}$	-0,334 (0,509)	-0,240 (0,515)	-0,325 (0,472)	-0,254 (0,477)				
$\ln pop_{it}$	-9,268** (4,366)	-10,143** (4,470)	-9,344** (4,028)	-10,020** (4,096)	-9,948** (4,241)	-10,704** (4,305)	-9,285** (4,064)	-10,036** (4,145)
$T_{ikt}$	-0,141 (0,251)	-1,642 (1,538)	-0,141 (0,250)	-1,633 (1,533)	-0,139 (0,251)	-1,759 (1,518)	-0,142 (0,250)	-1,665 (1,538)

<sup>43</sup> Étant donné la nature particulière du commerce entre le Canada et les États-Unis, les mêmes spécifications ont été répétées en retirant toutes les observations relatives au Canada et aux États-Unis, et les résultats ne montrent pas beaucoup de changement. L'approche de l'effet du traitement moyen ne fait que faire correspondre les observations du groupe « traité » avec les observations du groupe « non traité » sur la base de la « proximité de la moyenne », de sorte que la suppression des observations Canada-États-Unis peut ne pas entraîner une grande modification de l'échantillon sélectionné pour l'analyse.

$\ln pcg_{jt}$	0,044 (0,977)	-0,067 (0,980)			-0,195 (0,907)	-0,241 (0,906)		
$\ln pcGDP_{jt}$							-0,250 (0,476)	-0,163 (0,486)
$\ln imr_{ikt}$	0,480*** (0,023)	0,482*** (0,023)	0,480*** (0,023)	0,482*** (0,023)	0,481*** (0,023)	0,482*** (0,023)	0,481*** (0,023)	0,482*** (0,023)
$fta_{it}$	-0,257*** (0,070)	-0,254*** (0,069)	-0,257*** (0,070)	-0,253*** (0,069)	-0,251*** (0,069)	-0,250*** (0,069)	-0,255*** (0,070)	-0,251*** (0,069)
Normalisation des droits de douane		Oui		Oui		Oui		Oui
Appariement des scores de propension	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Pondération paramétrique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Groupe témoin	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes de l'année	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Source : Calculs de l'auteur, Bureau de l'économiste en chef, Affaires mondiales Canada

Remarque : Les exposants \*\*\*, \*\* et \* correspondent aux niveaux de signification 0,01, 0,05 et 0,1 respectivement. Écart-type indiqué entre parenthèses.

L'effet de traitement estimé de l'ALE Canada-Colombie varie de 0,056 à 0,073. Par conséquent, si la paire de pays est formée par les deux partenaires de l'ALE Canada-Colombie, alors les importations du produit  $k$  par le pays  $i$  en provenance du pays  $j$  augmenteront en moyenne de 5,8 % ( $=[\exp[0,056] - 1]*100$ ) à 7,6 % ( $=[\exp[0,073] - 1]*100$ ) plus rapidement que si la paire de pays ne comprend pas les deux partenaires de l'ALE Canada-Colombie. Les résultats des différentes spécifications indiquent tous que l'effet de traitement de  $CCoFTA_{ijt}$  a contribué positivement à la croissance du commerce entre le Canada et la Colombie mais, malheureusement, les coefficients estimés ne sont pas statistiquement significatifs. Cependant, l'absence de signification statistique ne doit pas être interprétée comme n'étant pas « significative » ou pas « importante », elle signifie plutôt que l'effet de traitement de  $CCoFTA_{ijt}$  ne peut être estimé avec précision dans cet échantillon. Ceci est conforme aux conclusions des sections précédentes de ce rapport qui montrent que l'ALE Canada-Colombie a affecté le commerce entre le Canada et la Colombie, mais que son efficacité sur le commerce peut être masquée par des facteurs externes tels que les réductions tarifaires unilatérales de la Colombie ou d'autres influences macroéconomiques.



En présence d'un ALE Canada-Colombie, l'effet d'une augmentation du PIB (ou de la taille économique) du pays importateur  $i$  contribue à une augmentation supplémentaire des importations en provenance du pays partenaire  $j$ . L'effet d'une augmentation du PIB du pays exportateur  $j$  a cependant un effet décroissant sur les importations du pays  $i$  en provenance du pays  $j$ . L'augmentation de la population dans le pays  $i$  ne semble pas agir comme un facteur stimulant pour augmenter les importations lorsque l'ALE Canada-Colombie est en vigueur. L'effet des tarifs non normalisés est négatif comme prévu, bien qu'il soit également statistiquement non significatif. Cela indique que s'il y a une augmentation du tarif du produit  $k$  du pays  $j$  imposé par le pays  $i$ , les importations du pays  $i$  en provenance du pays  $j$  diminuent. Pour les tarifs normalisés, les effets négatifs, mais statistiquement non significatifs, sont en fait légèrement trompeurs, car ils indiquent dans cet échantillon qu'une augmentation des tarifs d'importation par les partenaires hors ALE Canada-Colombie entraîne une diminution des importations en provenance d'un partenaire de l'ALE Canada-Colombie. Toutefois, l'absence de variations dans les données peut contribuer à ce résultat surprenant. Il y a très peu d'observations dans cet échantillon qui ont des tarifs plus élevés que ceux imposés par la Colombie au Canada ou par le Canada à la Colombie. En fait, sur environ 1,8 million d'observations dans l'ensemble de données, seuls 20 % avaient des tarifs normalisés supérieurs à un. Il y en a encore moins dans l'échantillon apparié : seulement 0,6 % de l'ensemble de l'échantillon avait des tarifs normalisés supérieurs à un. Cela implique que les droits de douane de l'ALE Canada-Colombie ne sont pas particulièrement favorables par rapport à d'autres droits de douane pour les mêmes produits et qu'ils ne peuvent pas avoir pour effet d'augmenter les importations. En d'autres termes, les tarifs normalisés sont à la fois économiquement et statistiquement non significatifs dans cet échantillon.

Les effets de la productivité du produit  $k$  dans le pays  $j$  sont négatifs pour toutes les spécifications sauf une et sont tous statistiquement non significatifs. Les effets estimés étant pour la plupart négatifs, cela semble corroborer l'idée que l'augmentation de la productivité ne se traduit pas automatiquement par une augmentation des exportations, et que le succès à l'exportation peut dépendre d'autres facteurs que la productivité de l'exportateur. D'autre part, un taux de pénétration plus élevé des importations du produit  $k$  dans le pays  $i$  semble être fortement associé à une augmentation des importations par le pays  $i$  en provenance du pays  $j$  en présence de l'ALE Canada-Colombie. Cela va dans le sens du concept de détournement des courants commerciaux du commerce préférentiel, où le commerce sera détourné vers les



partenaires de l'accord. Enfin, l'effet des autres ALE existants du pays  $i$  a un impact négatif sur les importations du pays  $i$  en provenance du pays  $j$  en présence de l'ALE Canada-Colombie, ce qui suggère l'existence d'un effet d'érosion des préférences dû à la multiplicité des ALE. En d'autres termes, si le pays  $i$  dispose de plusieurs choix d'ALE offrant des préférences tarifaires similaires, il ne dépend pas nécessairement des importations en provenance du pays  $j$ .

En résumé, les résultats économétriques montrent que l'effet de l'ALE Canada-Colombie sur la croissance du commerce entre le Canada et la Colombie est modéré, conduisant à une croissance moyenne du commerce de 5,8 % à 7,6 % plus rapide par an.

## Conclusion

Les résultats présentés ci-dessus confirment que l'ALE Canada-Colombie favorise le commerce entre le Canada et la Colombie. Le commerce bilatéral total de marchandises entre le Canada et la Colombie a augmenté de près de 30 % en valeur depuis l'entrée en vigueur de l'ALE Canada-Colombie en 2011. Les exportations canadiennes vers la Colombie ont augmenté de 39,2 % pour atteindre 1,2 milliard de dollars en 2019, par rapport au niveau de 847,6 millions de dollars enregistré en 2010 avant l'entrée en vigueur de l'ALE Canada-Colombie. Le taux de croissance annuel est en moyenne de 4,5 % (figure 7). Le commerce de marchandises entre le Canada et la Colombie s'est concentré sur un ensemble de produits stables au cours des années qui ont suivi la mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie. Toutefois, en ce qui concerne la composition des exportateurs, il semble que les PME canadiennes ayant des échanges de marchandises avec la Colombie aient augmenté depuis lors (tableau 11).

Un élément particulièrement important est qu'après l'entrée en vigueur de l'ALE Canada-Colombie, la Colombie a imposé une réduction unilatérale des droits de douane, ce qui a eu pour effet de faire passer un grand nombre de lignes tarifaires de la catégorie passible de droits de la NPF à celle en franchise de droits. Dans une analyse ex-post typique d'un ALE, l'augmentation du commerce passible de droits est un indicateur approximatif des gains des partenaires de l'ALE dans le commerce couvert par l'accord. Pourtant, dans ce cas, une grande partie du commerce censé être passible de droits s'est transformée en commerce en franchise de droits, et l'augmentation du commerce passible de droits est devenue presque insignifiante par rapport à l'augmentation du commerce en franchise de droits lorsque l'on compare le commerce avant et après l'ALE Canada-Colombie. En outre, la taille relativement petite du



marché colombien et le fort effet des fluctuations des prix des produits de base sur son pouvoir d'achat de biens étrangers ont limité l'ampleur des gains que le Canada peut réaliser. En revanche, le commerce des services a bénéficié de manière impressionnante de la forte augmentation des services de voyage. Par rapport à la période précédant l'ALE Canada-Colombie, les exportations de services de voyage du Canada vers la Colombie ont augmenté de 133,3 %, tandis que les exportations de la Colombie vers le Canada ont augmenté de 314,8 % (figure 10).

En ce qui concerne l'utilisation des tarifs préférentiels de l'ALE Canada-Colombie, les taux d'utilisation des préférences des exportations colombiennes vers le Canada ont été élevés depuis la mise en œuvre de l'ALE Canada-Colombie, tandis que les taux d'utilisation des préférences des exportations canadiennes vers la Colombie ont augmenté progressivement. En 2019, le taux d'utilisation des préférences des exportations canadiennes était de 68,5 %; des secteurs tels que la viande, les céréales, les légumes comestibles et les graisses et huiles animales ou végétales, qui sont également les principales exportations canadiennes vers la Colombie, ont été caractérisés par une utilisation complète ou quasi complète (tableau 12). Le taux d'utilisation des préférences pour les exportations colombiennes était de 80,2 % en 2019, et des secteurs tels que les préparations pour lessives et les préparations cosmétiques, le cacao et ses préparations ainsi que les préparations à base de céréales ont tous eu des utilisations très élevées (tableau 13).

L'évaluation économétrique de l'effet de l'ALE Canada-Colombie sur le commerce Canada-Colombie a montré que l'effet de l'ALE Canada-Colombie augmente la croissance du commerce entre le Canada et la Colombie de 5,8 % à 7,6 % plus rapidement en moyenne. Toutefois, l'évaluation a donné lieu à deux constatations qui méritent d'être soulignées. Premièrement, l'effet de l'ALE Canada-Colombie n'est pas statistiquement significatif. Néanmoins, l'absence de signification ne peut être interprétée comme l'absence d'un effet, car l'ALE Canada-Colombie est certainement économiquement significatif. Ce que cela montre plutôt, c'est que l'effet positif estimé de l'ALE Canada-Colombie n'est pas entièrement non aléatoire. En outre, l'effet de l'ALE Canada-Colombie peut être masqué par les réductions tarifaires unilatérales de la Colombie ou d'autres influences macroéconomiques. Deuxièmement, l'augmentation des échanges entre le Canada et la Colombie ne dépendait que très peu des réductions tarifaires. Cette constatation correspond au fait qu'une grande partie du



commerce entre les deux pays, en particulier les exportations canadiennes vers la Colombie, portait sur des produits en franchise de droits.